

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 42

**MINISTERE
DES AFFAIRES SOCIALES**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 557: PROTECTION SOCIALE ET PREVENTION DES DEFICIENCES, DE L'INADAPTATION SOCIALE, DES RISQUES ET FLEAUX SOCIAUX.	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	14
2.2.	PROGRAMME 559: SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	17
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	18
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	18
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	19
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	20
2.3.	PROGRAMME 560: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES	25
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	26
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	26
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	28
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	34

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	35
3.2.	LEÇONS APPRISES	37
3.3.	PERSPECTIVES	37

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La Politique Sociale du **Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, place la personne humaine au centre de toute initiative de développement. Dans ce cadre, la priorité de l'action du Gouvernement en ce qui concerne le secteur social est orientée vers la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, dans la perspective de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des Personnes Socialement Vulnérables que sont entre autres les enfants, notamment ceux en détresse ; les personnes handicapées ; les personnes âgées ; les victimes d'abus physiques, de traite et de trafic ; les populations autochtones ; les personnes victimes de marginalisation ou d'exclusion sociale ; les personnes victimes des fléaux sociaux ; les populations riveraines/affectées par des projets de développement ; les personnes nécessiteuses et indigentes.

Le fondement de cette politique repose sur la vision du développement social dont l'objectif est de mettre en place des stratégies permettant aux populations du Cameroun, sans discrimination aucune et quel que soit leur lieu de résidence, de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs.

C'est dans cette perspective que se situe l'intervention du Ministère des Affaires Sociales qui, de manière globale, vise à Promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables. Son opérationnalisation s'effectue à travers la stratégie du « Social Rentable » qui repose sur l'Approche des 3A : Assistance, Accompagnement et Autonomisation ; en vue de développer le potentiel des Personnes Socialement Vulnérables (PSV) et de les transformer de l'état de charge sociale à celui d'acteurs de développement.

Par ailleurs, le socle de cette intervention trouve son ancrage à la composante Solidarité nationale du DSCE (p.18) énoncée ainsi qu'il suit : « Le Gouvernement poursuivra la mise en place des *structures spécialisées pour les personnes handicapées et autres personnes vulnérables*. Il entend, à travers la mise en œuvre de l'approche vulnérable, *améliorer leur accès aux formations dans tous les secteurs, faciliter davantage leur insertion professionnelle, afin de réduire leur dépendance. Des aménagements spéciaux pour leur accès dans les édifices et des appuis financiers pour la promotion de l'auto-emploi feront l'objet d'une attention particulière*».

C'est dans ce cadre qu'au cours de l'exercice 2014, le Ministère des Affaires Sociales, à travers ses programmes (Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux ; Solidarité Nationale et Justice Sociale ; Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales), avait orienté ses actions vers :

- Le renforcement du rôle social de la communauté dans la prévention des déficiences de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux ;
- la réinsertion sociale et économique des Personnes Socialement Vulnérables ;

- l'amélioration des conditions de vie des Personnes Socialement Vulnérables ;
- la lutte contre le phénomène des enfants de la rue ;
- l'accroissement qualitative et quantitative des ressources du MINAS ;
- l'amélioration du fonctionnement des services et le respect de l'éthique professionnelle.

Ainsi, en ce qui concerne l'exercice 2014, les principaux résultats escomptés étaient :

- L'amélioration des conditions de vie des populations par l'éducation à la prévention des déficiences et de l'inadaptation sociale, à travers entre autres la mise en place d'un système de référencement national des victimes de la traite et du trafic des personnes, la poursuite de la deuxième phase des travaux de construction de la Maison des Ages à Yaoundé, la poursuite de l'amélioration du plateau technique du CNRPH, la mise en place d'un fichier de compétence des personnes âgées, la mise en place d'un système de protection de l'enfant.
- la réinsertion sociale et économique des PSV à travers entre autres la poursuite de la lutte contre le phénomène des Enfants De la Rue et la poursuite du transfert des compétences et des ressources aux Communes.
- l'amélioration de la gestion et la gouvernance sociale, à travers entre autres, la pérennisation des Initiatives à Résultats rapides du MINAS, la poursuite des travaux de construction du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées de Maroua, le renforcement du cadre institutionnel, ainsi que des ressources humaines et matérielles.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministère des Affaires Sociales est responsable de **l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de prévention, d'assistance et de protection des Personnes Socialement Vulnérables.**

A ce titre, il est chargé :

- de la prévention et du traitement de la délinquance juvénile et de l'inadaptation sociale ;
- de la lutte contre les exclusions sociales en liaison avec les Ministères concernés ;
- de la lutte contre le trafic des personnes notamment des enfants mineurs en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la protection des personnes victimes d'abus physiques ;
- du suivi des procédures de protection de l'enfance en difficulté en liaison avec Départements Ministériels concernés ;
- du suivi de la protection des personnes victimes de trafics humains en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi des personnes âgées et des personnes handicapées en liaison avec les Ministères concernés ;
- du suivi des personnes concernées par l'usage des stupéfiants en liaison avec les Administrations concernées ;

- de la facilitation de la réinsertion sociale ;
- de la solidarité nationale ;
- du suivi des écoles de formation des personnels sociaux ;
- de l'animation, de la supervision et du suivi des établissements et des institutions concourant à la mise en œuvre de la politique de protection sociale.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2014, et conformément aux missions qui lui ont été assignées, le Ministère des Affaires Sociales a orienté ses interventions vers la participation de toutes les couches de la population à la réussite de la Politique des Grandes Réalisations du **Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA**.

Cette orientation s'est concrétisée par l'opérationnalisation du concept de « Social Rentable » qui repose sur l'Approche des **3A : Assistance, Accompagnement et Autonomisation**.

Dans ce cadre, le Ministère des Affaires Sociales a bénéficié d'une dotation budgétaire **de six milliards deux cent trente-deux millions (6 232 000 000) FCFA** pour la réalisation des activités contenues dans les différentes actions des trois programmes ci-après :

- **Programme 557** : Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux ;
- **Programme 559** : Solidarité Nationale et Justice Sociale ;
- **Programme 560** : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales.

La répartition de cette enveloppe budgétaire se présentait ainsi qu'il suit :

- Budget de fonctionnement : **4 832 000 000 FCFA** ;
- Budget d'investissement : **1 400 000 000 FCFA**.

Sur le plan budgétaire, l'année 2014 s'est caractérisée par la poursuite de la mise en œuvre de la politique sociale du Chef de l'Etat orientée vers la réalisation des objectifs de développement économique, social et culturel fixés dans le document de Vision du Développement du Cameroun à l'horizon 2035. Faut-il le rappeler, celle-ci ambitionne de faire du Cameroun, un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité.

Par ailleurs, ce budget, à forte proportion de prise en charge du capital humain du Ministère des Affaires Sociales, était axé principalement sur la promotion de l'inclusion sociale et la consolidation du processus de décentralisation. Il a été consacré à la réalisation des actions concourant à l'amélioration de l'efficacité et du rendement des services sociaux en direction des couches vulnérables, ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie. Par ailleurs, ledit budget se présentait comme un levier d'actions orientées vers la mobilisation des actions transversales, en vue de l'appropriation multisectorielle de la problématique de la lutte contre la

précarité et l'exclusion sociale, gage de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des Personnes Socialement Vulnérables (PSV).

Afin d'accroître davantage les performances du Ministère des Affaires Sociales, l'année 2014 a été matérialisée par le respect des obligations inhérents au service public (ponctualité, assiduité, célérité dans le traitement des dossiers).

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 557

PROTECTION SOCIALE ET PREVENTION DES DEFICIENCES, DE
L'INADAPTATION SOCIALE, DES RISQUES ET FLEAUX SOCIAUX.

Responsable du programme

SOH RODOLPHE

Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 557 : Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux

Responsables : M. SOH Rodolphe, Directeur de la Protection Sociale des Personnes

Handicapées et des Personnes Agées (Janvier – Octobre 2014),

M. EDJOA Jean Pierre, Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées (Octobre – Décembre 2014).

OBJECTIF	Améliorer les conditions de vie des populations par l'éducation à la prévention des déficiences et de l'inadaptation sociale	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes sensibilisées /éduquées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	10000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	50000.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ELABORATION ET MISE EN OEUVRE D'UN PLAN STRATEGIQUE NATIONAL DE PREVENTION DES INCAPACITES ET DE LUTTE CONTRE LES FLEAUX SOCIAUX Action 02: AMELIORATION DU SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV) Action 03: SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 511 900 000	CP 1 511 900 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	SOH RODOLPHE, Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 557 du Ministère des Affaires Sociales a été exécuté dans un contexte marqué par :

Le défi de promouvoir le développement humain et de prendre en compte l'approche vulnérable dans les politiques et programmes de développement, tel que prévu par le DSCE ;
 L'appropriation multisectorielle de la loi N°2010/002 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées, qui met un accent particulier sur la prévention des déficiences et incapacités ;

La mise en œuvre du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, qui réaffirme le caractère transversal de la protection sociale, et assigne au Ministère des Affaires Sociales, de nouvelles missions en matière de prévention, d'assistance et de protection des Personnes Socialement Vulnérables (PSV).

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le handicap, les fléaux sociaux et l'inadaptation sociale constituent des charges souvent exorbitantes tant pour l'individu que pour la société en terme de prise en charge. Ces maux privent la communauté d'un potentiel humain, qui pourrait être capitalisé dans les divers chantiers de développement.

C'est dire l'importance des campagnes de sensibilisation, qui ont permis de susciter un changement de comportement chez 712 000 personnes.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	712 000 personnes touchées	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 931 140 888	CP 1 931 140 888
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -419 240 888	Ecart CP -419 240 888
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 817 349 754	CP 1 608 682 378
TAUX DE CONSOMMATION	94,1 %	83,3 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	En l'absence d'étude de base, la cible a été sous-estimée, du moment où les Journées internationales ont été des occasions de très grande mobilisation, et les campagnes de sensibilisation programmées ont été effectivement tenues. Quant à l'utilisation des ressources, celles budgétisées ont permis la mise en œuvre des différentes actions du Programme Toutefois les primes pour travaux spéciaux sont pour la plupart tombées dans la forclusion, suite à la difficulté de leur déblocage.	
PERSPECTIVES 2015	En terme de perspective, il s'agira de reformuler l'objectif et l'indicateur du Programme, de redéfinir les différentes actions et leurs déclinaisons.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 ELABORATION ET MISE EN OEUVRE D'UN PLAN STRATEGIQUE NATIONAL DE PREVENTION DES INCAPACITES ET DE LUTTE CONTRE LES FLEAUX SOCIAUX								
OBJECTIF	intensifier la sensibilisation sur les incapacités, les risques et fléaux sociaux							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 44.68%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		700.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		1600.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		700 000 personnes sensibilisées					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	41 000 000	41 000 000	35 983 015	35 983 015	32 383 015	30 598 015	90 %	85 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La non budgétisation du Plan stratégique spécifique à la prévention des déficiences. La non budgétisation des campagnes de sensibilisation au niveau des services déconcentrés. L'appropriation progressive de la problématique du vieillissement en corrélation avec le handicap.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	· Renforcement des capacités des personnels du MINAS en prévention et lutte contre les fléaux sociaux et autres maux. Réalisation de deux (02) campagnes de sensibilisation sur la prévention des incapacités, dépistage et réhabilitation Dynamisation de la communication sociale en matière de prévention des incapacités, de lutte contre les fléaux sociaux et de rapprochement entre les groupes vulnérables et les promoteurs de projets.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	A l'évidence, les résultats escomptés ont été largement atteints. La stratégie a consisté à capitaliser toutes les opportunités statutaires ou événementielles, pour sensibiliser le plus grand nombre des personnes. Ainsi, le nombre de personnes touchées regroupe à la fois, les participants aux deux campagnes, les personnes sensibilisées par le personnel formé, et les estimations des auditeurs et téléspectateurs de l'émission « Vision sociale », des couvertures médiatiques des événements organisés, sans oublier les destinataires des articles de presse, et les visiteurs du Site WEB du MINAS.							
Perspectives 2015	Réviser les années de référence et les années cibles ; harmoniser la formulation des indicateurs et des résultats							

Action 02 AMELIORATION DU SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV)								
OBJECTIF	Renforcer le cadre juridique et institutionnel d'encadrement des Personnes Socialement Vulnérables (PSV)							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de structures spécialisées construites/réhabilitées ou créées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		9.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03(Plateau technique du CNRPH amélioré,poursuite de la construction du CRPH de Maroua et de la Maison des Ages de Yaounde)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 465 900 000	1 465 900 000	1 891 162 873	1 891 162 873	1 781 371 739	1 574 489 363	94,2 %	83,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le défi de la création / réhabilitation des institutions spécialisées tel que prescrite par le DSCE ; L'état de dégradation avancée des institutions existantes ; Le caractère inadapté de certaines dispositions réglementaires par rapport au contexte actuel .							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	· Célébration de quatre (04) Journées commémoratives : 24^{ème} édition de la Journée de l'Enfant Africain célébrée ; 7^{ème} édition de célébration au Cameroun de la Journée Internationale des Populations Autochtones ; 24^{ème} édition de la Journée Internationale des Personnes Agées ; 23^{ème} édition de la Journée Internationale des Personnes Handicapées. · Plaidoyer en vue de l'intégration de l'approche vulnérable/handicap dans les politiques et programmes de développement. · Renforcement du cadre juridique de protection des personnes socialement vulnérables (PSV), notamment la production de 500 Exemplaires du Manuel de Procédures de la Chaîne d'Adoption ; · Mise en place d'une base des données dynamique sur les PSV. · Renforcement du cadre institutionnel d'encadrement des PSV. · Amélioration de l'offre de service en matière de réhabilitation, réadaptation et prise en charge psychosociale des PSV dans les institutions spécialisées ; · Accompagnement psychosocial des Personnes Socialement Vulnérables (PSV) dans les Unités Techniques Opérationnelles. · Poursuite de la construction de la Maison des Ages et du Centre de Réhabilitation des Personnes handicapées (CRPH) de Maroua ; Amélioration du plateau technique du Centre National de Réhabilitation des Personnes handicapées, Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les moyens mobilisés ont permis d'atteindre l'objectif sur le plan quantitatif. Seulement, face à l'ampleur des besoins, les ressources allouées n'ont pas permis de réaliser le saut qualitatif escompté.							
Perspectives 2015	Réviser les années de référence et les années cibles ; harmoniser la formulation des indicateurs et des résultats ; revaloriser les prévisions budgétaires en fonction des besoins réels.							

Action 03 SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

OBJECTIF	Evaluer périodiquement le niveau de mise en œuvre								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réunions d'évaluation du niveau de mise en œuvre du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 84%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		9.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		25.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12 réunion d'évaluation tenues						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 000 000	5 000 000	3 995 000	3 995 000	3 595 000	3 995 000	90 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La non allocation des ressources financières dans les services déconcentrés et les Unités Techniques Opérationnelles pour la coordination et le suivi du Programme ; - La faible appropriation du budget- programme par les responsables des services déconcentrés								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Bien que la budgétisation n'ait pas pris en compte les structures de suivi au niveau déconcentré, l'existence des mécanismes administratifs ou traditionnels a contribué à maximiser la tenue des réunions d'évaluation								
Perspectives 2015	Réviser les années de référence et les années cibles ; harmoniser la formulation des indicateurs et des résultats ; revaloriser les prévisions budgétaires en fonction des besoins réels ; intégrer les structures déconcentrées parmi les acteurs de suivi/évaluation								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 559

SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE

Responsable du programme

NYAMBI III DIKOSSO HENRI

Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 559 : Solidarité Nationale et Justice Sociale

Responsable : M. NYAMBI III DIKOSSO Henri, Directeur de la Solidarité Nationale

OBJECTIF	Assurer la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes vulnérables socialement insérées ou réinsérées et économiquement autonomes.
	Unité de mesure	-
	Valeur de référence:	10000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	50000.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	MISE EN PLACE D'UN FONDS DE SOLIDARITE NATIONALE (FSN) AU PROFIT DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES
	Action 02:	LUTTE CONTRE LE PHENOMENE DES ENFANTS DE LA RUE (EDR)
	Action 03:	ASSISTANCE PUBLIQUE AUX POPULATIONS VULNERABLES
	Action 04:	SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME
DOTATIONS INITIALES	AE 923 456 000	CP 923 456 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NYAMBI III DIKOSSO HENRI, Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 559 du MINAS a été exécuté dans un contexte socio-économique marqué par l'exécution du DSCE à travers la mise en route des projets structurants dont la finalité est la conduite de notre pays vers les chantiers d'une émergence à visage humain caractérisée notamment par une redistribution juste et équitable des fruits de la croissance.

Il s'agissait dès lors de s'assurer de la mise en œuvre de toutes les actions nécessaires à la facilitation de la réinsertion socioéconomique des personnes socialement vulnérables afin de les sortir d'une situation d'assistanat dont les coûts sociaux et financiers constituent un frein à la croissance pour les transformer en véritables acteurs de développement et donc en producteurs de richesses.

Par ailleurs, le contexte a été marqué par l'ancrage de la lutte contre les exclusions et la précarité dans le processus irréversible de décentralisation engagé par le gouvernement.

Il a été question de poursuivre en la renforçant, l'assistance aux personnes indigentes et nécessiteuses dans le cadre de la décentralisation à travers le transfert effectif des ressources aux collectivités territoriales décentralisées, couplé à un suivi psychosocial de proximité des bénéficiaires d'assistance publique.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 881 202 438	CP 881 202 438
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 42 253 562	Ecart CP 42 253 562
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 561 835 832	CP 799 894 714
TAUX DE CONSOMMATION	63,8 %	90,8 %

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 MISE EN PLACE D'UN FONDS DE SOLIDARITE NATIONALE (FSN) AU PROFIT DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES									
OBJECTIF	Faciliter l'accès des Personnes Socialement Vulnérables aux ressources productives (Solidarité technique, équipementuelle, économique et sociales								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes socialement vulnérables bénéficiaires des aides productives				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014				48.07%		
	Valeur de référence:		3666.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		8666.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		500						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	45 500 000	45 500 000	35 999 538	35 999 538	32 399 538	32 399 538	90 %	90 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par l'accroissement de la demande sociale en matière d'aides et secours aux indigents et nécessiteux et l'effritement du système de solidarité traditionnelle. Dans ce cadre la réinsertion socioéconomique par la mise à disposition aux PSV de ressources productives nécessitait la mise en place d'un mécanisme de financement additionnel de la demande de solidarité nationale estimée en moyenne à 20 milliards de Francs CFA par an contre environ 200 millions mobilisés par les pouvoirs publics soit un taux de satisfaction de 1%. Ce mécanisme devrait permettre d'aller chercher d'autres niches de financement auprès des bailleurs de fonds potentiels issus du secteur privé, de la société civile, des clubs services, des partenaires bi et multilatéraux et faire passer le taux de satisfaction au moins à 10% à l'horizon 2015. Dans cette veine, et en attendant l'aboutissement du projet de création du Fonds de Solidarité Nationale, la mobilisation des partenaires de l'action sociale a été privilégiée à travers la relance et la redynamisation de certaines conventions de partenariat.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Validation intersectorielle du document de Politique de Solidarité Nationale à la suite d'un processus de consultation nationale ayant impliqué les Administrations publiques, les Organisations des Personnes Socialement Vulnérables, les Organisations de la Société Civile, les Entreprises Parapubliques et Privées ainsi que les Partenaires au Développement ; - relance de la convention de partenariat MINAS/FNE pour la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Insertion et la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV) par la mise à disposition des subventions au Fonds National de l'Emploi pour la réalisation des microprojets socioéconomiques des PSV.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources budgétisées ont permis de conduire à son terme le processus d'actualisation, de consolidation et de validation du document de Politique de Solidarité Nationale qui vient compléter l'encadrement juridique et institutionnel nécessaire à la mise en place d'un système de solidarité nationale. Par ailleurs, bien qu'insuffisants, les fonds destinés aux appuis en ressources productives aux PSV ont été orientés comme contribution du Minas à la mise en œuvre du PAIRPPEV dont l'objectif principal qui vise l'insertion/réinsertion socioéconomique et professionnelle des PSV, recoupe celui de l'Action.								
Perspectives 2015	Mettre l'accent sur la mobilisation des acteurs sociaux en vue de leur contribution à la solidarité nationale, en attendant la création du Fonds de Solidarité Nationale.								

Action 02 LUTTE CONTRE LE PHENOMENE DES ENFANTS DE LA RUE (EDR)

OBJECTIF	Procéder aux retraits et à la resocialisation des EDR								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'enfants retirés de la rue et réinsérés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 62.33%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		300.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		600.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		74						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	342 306 000	342 306 000	322 055 261	322 055 261	57 892 751	318 550 259	18 %	98,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 02 a été exécutée dans un contexte marqué par la réduction de la masse budgétaire relative à la resocialisation des EDR, due aux contraintes budgétaires du MINAS. Le Ministère a procédé à un début d'autonomisation des Structures en charge de la resocialisation des EDR (le B2MEDR), par la délégation des crédits destinés aux activités d'identification et de resocialisation des enfants. Il a été ainsi demandé aux Responsables de terrain, de s'organiser en interne, sans l'appui de la cellule de coordination, dans le but de conduire les activités programmée. La plupart ont encore des difficultés à faire la part des choses entre le budget des moyens et le budget –programme qui cible les tâches pour un résultat précis.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 30 sites d'EDR ont été identifiés et caractérisés par les B2MEDR de Yaoundé (15) et de Douala (15); - 08 Réunions de mobilisation communautaire ont été tenues par les B2MEDR de Yaoundé (04) et de Douala (04); - 152 séances de causeries éducatives ont été tenues par les B2M-EDR de Yaoundé (46) et de Douala (106); - 108 familles ont été retrouvées sur les 258 recherchées, soit 50 à Yaoundé et 58 à Douala ; - 74 EDR ont retirés des rues et remis en famille, soit 33 à Yaoundé et 41 à Douala - 74 procès-verbaux de retour en famille des EDR ont été signés par les Parents qui ont reçu leurs enfants.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats relativement faibles, observés dans la resocialisation des EDR s'expliqueraient par la diminution à Yaoundé, du nombre d'enfants de la rue éligibles dans le cadre de cette action de lutte contre le phénomène des EDR conduite par le MINAS. En effet, seuls les enfants de 04 à 18 ans au plus sont éligibles dans nos interventions, conformément aux missions dévolues au MINAS. Les EDR âgés de plus 18 ans sont des cibles d'autres Administrations notamment le MINJEC, le MINDUH. Le retrait des enfants dans la rue suit un processus de resocialisation qui passe par la réhabilitation du comportement de l'enfant retiré de la rue dans un centre de rééducation, pour éviter que le retour de ce dernier en famille ne soit source de dislocation familiale. Les contraintes financières de prise en charge des EDR dans les Centres de rééducation ne permettent pas le retrait d'un grands nombre d'EDR si ceux-ci sont jugés de moralité douteuse. Il est aussi important de relever la non maîtrise de la gestion du Budget – programme par les Responsables des services de terrain. La plupart ont encore des difficultés à faire la part des choses entre le budget des moyens et le budget –programme qui cible les tâches pour un résultat précis.								
Perspectives 2015	- En 2015, identification d'au moins 200 EDR des rues de Yaoundé et Douala ; - Avec au moins 100 retour en familles des EDR identifiés.								

Action 03 ASSISTANCE PUBLIQUE AUX POPULATIONS VULNERABLES

OBJECTIF	Améliorer les conditions de vie des Personnes Socialement Vulnérables								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes socialement vulnérables bénéficiaires d'assistance/appui				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 238.54%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		11000.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		17000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		29 552 Personnes Socialement Vulnérables(PSV) bénéficiaires d'une assistance multiforme dont 924 bénéficiaires d'aides et secours dans le cadre de la décentralisation						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	528 650 000	528 650 000	517 147 639	517 147 639	465 917 006	443 869 917	90,1 %	85,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 03 a été exécutée dans un contexte marqué par : L'accroissement de la demande sociale en matière d'aides et secours aux indigents et nécessiteux ; La faible inclusion sociale des populations dites autochtones vulnérables (pygmées, bororos) ; La compétence relative à l'attribution des aides et secours aux indigents et aux nécessiteux (acquisition des appareillages) a été inscrite sous le paragraphe 2281 « Achat véhicule 2 roues » et l'unité physique 228 101 « une moto acquise». Cette situation a suscité une incompréhension chez les Maires des communes concernées quant à l'implémentation de cette dernière. Il convient de noter également que certaines communes ont acheté des motos en lieu et place des appareillages au profit des personnes à mobilité réduite ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Poursuite du transfert des compétences aux communes en matière d'attribution des aides et secours aux indigents et nécessiteux, accompagné des ressources y relatives. Dans ce cadre, 924 PSV ont bénéficié des aides et secours à la suite de la mise à disposition de ressources en matière d'attribution des aides et des secours pour les appuis ponctuels aux nécessiteux et aux indigents (BF) à 110 communes et pour l'acquisition des appareillages (BIP) à 137 communes ; - mise à disposition des ressources d'accompagnement en matière de réinsertion sociale à 03 communes en vue de leur participation à l'entretien et à la gestion des Centres d'Accueil pour Enfants en Détresse (CAED) suite à la validation au niveau du Comité Interministériel des Services Locaux des textes d'encadrement juridique en la matière ; - mise en charge des cas d'enfants en situation d'extrême vulnérabilité à travers la mise en œuvre du partenariat MINAS/FCB ; -promotion des droits et appui à la réinsertion socioéconomique des populations autochtones vulnérables (Peuples Pygmées et Mbororo) dans le cadre de la mise en œuvre des conventions de partenariat MINAS/MINEPAT pour l'exécution du Plan de Développement des Peuples Pygmées du Programme de Développement Participatif /équipement des SAS-PAV en matériels roulant et informatique dans le cadre du PACA et du PNDP ; - prestations d'assistance aux personnes handicapées par le CNRPH : consultations, rééducation fonctionnelle, appareillages divers, accompagnement psychosocial, formation professionnelle.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Les résultats obtenus découlent d'une amélioration de la collecte des données statistiques relatives au transfert effectif aux Collectivités Territoriales Décentralisées des compétences en matière d'attribution des aides et secours aux indigents. - Par ailleurs, une meilleure spécialisation des crédits par tâche dans le cadre du rôle des unités opérationnelles du département, a permis une meilleure visibilité de leurs interventions en matière d'assistance multiforme en faveur des PSV. - Il convient également de relever que dans le cadre des conventions ou de la collaboration qui les lient avec le Minas, les partenaires de l'action sociale ont aussi apporté leurs contributions à l'atteinte des résultats obtenus. Les ressources budgétisées ont davantage servi de levier de moyens.
Perspectives 2015	- Accroissement du niveau de cible de 16 000 à 183 000 PSV bénéficiaires d'assistance et d'appuis divers à l'horizon 2015.

Action 04 SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

OBJECTIF	Evaluer le niveau de mise en œuvre							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réunions d'évaluation du niveau de mise en œuvre du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 52%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		9.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		25.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03 Réunion trimestrielles de suivi,01 Réunion d'évaluation annuelle					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 000 000	7 000 000	6 000 000	6 000 000	5 626 537	5 075 000	93,8 %	84 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 04 a été exécutée dans un contexte marqué par la désignation des responsables d'actions et des contrôleurs de gestion des différents programmes. Néanmoins, il reste encore la désignation des responsables des activités afin de permettre la mise en place effective de tout le système de suivi-évaluation des programmes permettant de faciliter la collecte des données statistiques. Par ailleurs, on peut également relever une insuffisance des ressources allouées au suivi-évaluation du programme.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Tenue de trois réunions de suivi - Evaluation annuelle de la mise en œuvre du programme en présence de tous les acteurs de la chaîne de mise en œuvre.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les moyens consacrés au suivi de la mise en œuvre du programme étant par ailleurs affectés au fonctionnement de la Direction de la Solidarité Nationale en charge de la coordination du programme, le monitoring a été possible dans le cadre des concertations au niveau de la Direction. - La Conférence Annuelle des Services Centraux et Déconcentrés en janvier 2014 a permis d'intégrer les éléments issus des services déconcentrés et spécialisés.							
Perspectives 2015	- 04 Réunions d'évaluation trimestrielle							

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 560

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

Responsable du programme

NTAP RUBEN

Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 560 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales

Responsables :

M. NTAP RUBEN, Directeur des Affaires Générales (Janvier – octobre 2014)

M. ABESSO OVONO Alexis, Directeur des Affaires Générales (Novembre – Décembre 2014).

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	taux de réalisations des activités budgétisées au sein du ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	100.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2014
	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
	Action 02:	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINAS
	Action 03:	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE
	Action 04:	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINAS
	Action 05:	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINAS
	Action 06:	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
DOTATIONS INITIALES	AE 3 796 950 000	CP 3 796 950 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NTAP RUBEN, Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le programme 560 avait pour objectif « l'amélioration de la gestion et la gouvernance sociales ». Dans cette optique, les ressources budgétaires mises à la disposition du programme ont permis la supervision, la coordination, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des cibles du MINAS, le suivi de la mise en œuvre des cadres de coopération, la production des PAPs 2015-2019 et du CDMT 2015-2017, la poursuite de l'amélioration de l'offre de service et du cadre de travail ainsi que du renforcement des capacités des personnels.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Ressources du ministère sensiblement améliorées	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 419 962 674	CP 3 419 962 674
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 376 987 326	Ecart CP 376 987 326
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 375 994 042	CP 3 467 884 135
TAUX DE CONSOMMATION	98,7 %	101,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat technique obtenu au terme de l'exercice 2014 est fonction du retard accusé dans le démarrage de l'exécution du budget 2014. La désignation des contrôleurs de gestion et des chefs d'action même tardive (au début du quatrième trimestre) a permis d'améliorer la performance du programme. Les principaux résultats physiques obtenus après l'utilisation des ressources portent sur la réhabilitation de l'immeuble Ministériel et de certains services déconcentrés, l'acquisition du mobilier de bureau, et du matériel informatique, la production d'un rapport d'études relatif à la mise en place d'un réseau intranet national au MINAS et le renforcer des capacités du personnel.	
PERSPECTIVES 2015	Il est envisagé d'affiner les indicateurs des actions du programme 560 de manière à ce qu'ils permettent de mieux apprécier l'atteinte ou non des objectifs des actions et partant de l'objectif global du programme. En outre, au cours de l'exercice 2015, il est entendu de poursuivre les actions commencées, avec un accent sur le renforcement des capacités des personnels, l'équipement des services, l'achèvement des constructions en cours et la réhabilitation des bâtiments en état de délabrement.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère							
Indicateur	Intitulé:	nombre d'activités de coordination et de suivi évaluation					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 64.74%	
	Unité de mesure	-						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	52.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	156.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	49						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 236 850 000	3 236 850 000	2 872 520 721	2 872 520 721	2 872 520 721	3 034 007 445	100 %	105,6 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la nomination de nouveaux responsables dans les services centraux et déconcentrés. Par ailleurs le département Ministériel a connu le décès de certains de ses personnels. Les demandes d'aides financières et matérielles et des sollicitations diverses des cibles et du personnel se sont poursuivies malgré le transfert des ressources y afférentes aux communes dans le cadre de la décentralisation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- La Supervision, la coordination, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des cibles du MINAS à travers de la tenue de 12 audiences, 52 réunions hebdomadaires de coordination, la tenue des réunions d'évaluation semestrielle et annuelle de la feuille de route et l'organisation de la conférence annuel des responsables des services du MINAS ; - L'audit de fonctionnement des ressources humaines au MINAS via la réalisation des missions de Contrôle et vérification et la tenue des ateliers de renforcement des capacités des personnels des services déconcentrés et des Responsables et personnels des Institutions sur les mesures de transparence, les procédures et la réglementation en vigueur - Le Développement du système informatique du MINAS à travers la réalisation et la production d'un Rapport d'étude sur la mise en place d'un intranet national au MINAS et la mise à jour quotidienne du site web du MINAS							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat obtenu est la résultante du renforcement des activités de supervision et de coordination. Ainsi, l'utilisation des ressources allouées a permis la réalisation des activités relatives à la supervision et à la coordination des services, notamment la tenue des audiences et réunions hebdomadaires de coordination, la production d'un Rapport d'étude sur la mise en place d'un intranet national au MINAS et la réalisation des missions de contrôle dans le cadre de l'audit de fonctionnement des ressources humaines.							
Perspectives 2015	En 2015, il est envisagé la capitalisation des acquis de l'année 2014, le renforcement de l'audit interne de fonctionnement des services et surtout l'élargissement de la supervision à tous les niveaux d'intervention. Il est également envisagé d'encourager la convergence des activités à réaliser avec celles du PTA							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINAS

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINAS								
Indicateur	Intitulé:		nombre de documents de planification et de programmation produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66.66%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	82 650 000	82 650 000	76 383 709	76 383 709	71 623 639	27 608 709	93,8 %	36,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les études stratégiques et la planification au MINAS ont été mises en œuvre dans un contexte fortement marqué par le changement du responsable de l'action .Aussi, il est important de noter de noter la modification de l'intitulé de l'action à savoir « Renforcement du cadre de coopération du MINAS » entraînant une inadéquation entre l'indicateur et l'objectif y afférent.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- le Suivi de la mise en œuvre des cadres de coopération existants ; - la mise en route de nouveaux cadres de coopération ; - le renforcement des capacités de 70 personnels du MINAS en planification stratégique et élaboration du budget-programme ; - le Suivi de la mise en œuvre des recommandations des sessions du développement social.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées à la réalisation des études stratégiques et la planification au MINAS ont été répartie conformément aux prescriptions du PTA tout en tenant compte de la révision de la dotation. Cependant, le changement de responsable intervenu en cours d'exercice et les lenteurs dans le processus de déblocage des fonds n'ont pas permis l'atteinte optimale des objectifs de l'actions. L'on note néanmoins l'élaboration des documents techniques relatifs aux principales activités de ladite action.								
Perspectives 2015	Il est envisagé l'actualisation des documents de la stratégie, la collecte des données pour la revue des choix stratégiques du MINAS et l'organisation des réunions de consolidation des données. En outre, l'on entend accorder une place de choix à l'organisation des ateliers de formation des personnels en élaboration et maturation des projets. Enfin, on devra s'atteler à actualiser et valider la banque des projets du MINAS. Une révision de l'indicateur de l'action de manière à le rendre plus efficient.								

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes								
Indicateur	Intitulé:		nombre de documents budgétaires produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66.66%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	47 000 000	47 000 000	46 997 147	46 997 147	43 897 147	43 897 147	93,4 %	93,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été réalisée dans un contexte fortement marquée par le changement de responsable à la tête du programme. En outre, il y a lieu de noter la modification de l'intitulé de l'action « Planification, Programmation et Budgétisation ».								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraunts)	- la participation à deux (02) rencontres interministérielles en vue de l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA) ; - la tenue de deux (02) ateliers d'élaboration/actualisation et de validation du PPA ; - la production du PPA 2015 et du RAP 2013.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraunts)	Les fonds affectés à la Gestion budgétaire et financière ont été répartis conformément aux prescriptions du PTA tout en tenant compte de la révision de la dotation. L'utilisation des ressources a été orientée vers le fonctionnement de la chaîne PPBS. Ceci a permis la production des documents techniques y afférents (PAP, CDMT, PPA, RAP).								
Perspectives 2015	En perspectives, les efforts iront dans le sens de l'amélioration de l'efficacité budgétaire et la production complète des documents techniques.								

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINAS

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remonté et de diffusion des informations statistiques au MINAS								
Indicateur	Intitulé:		annuaire statistique produit				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 33.33%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	8 500 000	8 500 000	6 410 000	6 410 000	5 810 918	5 640 000	90,7 %	88 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action fut fortement marquée par le changement de responsable à la tête de l'action. Il est important de relever le caractère nouveau de cette action qui remplace l'action 04 autrefois intitulé « Développement des Ressources du Ministère ». Cependant, l'indicateur de cette action ne fédère pas l'essentiel des activités devant permettre d'atteindre l'objectif de l'action.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la revue des choix stratégiques du MINAS à travers l'actualisation des PAPs 2015-2019 du MINAS - l'actualisation du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2015-2017 - l'élaboration des documents techniques relatifs à la collecte des données pour la revue des choix stratégiques du MINAS								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées au développement du système d'information statistique ont été répartie conformément aux prévisions budgétaires. Cependant, le changement de responsable intervenu en cours d'exercice et les lenteurs dans le processus de déblocage des fonds n'ont pas permis l'atteinte optimale des objectifs de l'action. L'on note tout de même la production des PAPs 2015-2019 et du CDMT 2015-2017.								
Perspectives 2015	En guise de perspectives, nous envisageons principalement la réalisation des missions de collectes de données pour la revue des choix stratégiques du MINAS et la consolidation des données. Aussi, une révision de l'indicateur s'avère impérative pour une appréciation juste des réalisations techniques.								

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINAS

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et d'équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		nombre de personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 116.66%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		75.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		30						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	354 350 000	354 350 000	350 643 088	350 643 088	318 993 608	295 329 618	91 %	84,2 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Outre le changement de responsables à la tête de l'action, celle-ci a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la diminution de la dotation budgétaire du Ministère face à une demande des Services en termes d'amélioration des conditions de travail sans cesse croissante. Aussi, l'on note l'état de délabrement d'une grande partie des services du Ministère et un besoin en matériel informatique accru dans la plupart des services déconcentrés.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'amélioration de l'offre de services à travers le renforcement de capacité des personnels - l'acquisition du mobilier de bureau pour les services centraux et déconcentrés ; - l'acquisition du matériel informatique pour les services centraux et déconcentrés ; - la réhabilitation des Services centraux et déconcentrés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées à l'amélioration du cadre de travail au MINAS ont été répartie conformément aux prévisions budgétaires. Bien qu'insuffisantes, les ressources ont été orientées vers le renforcement des capacités des personnels, la réhabilitation des services, l'acquisition du mobilier et du matériel informatique.								
Perspectives 2015	L'action va s'atteler à accentuer l'équipement des services avec un point d'honneur accordé au renforcement des capacités des personnels, une allocation rationnelle des ressources et l'accélération des procédures. Aussi, une déclinaison de l'indicateur s'avère importante afin d'assurer l'efficience dans l'appréciation des résultats techniques.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:		taux de mise en oeuvre du cadre organique du MINAS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		80.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	67 600 000	67 600 000	67 008 009	67 008 009	63 148 009	61 401 216	94,2 %	91,6 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 06 a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la diminution de la dotation budgétaire du Ministère, alors que la demande des Services en termes d'amélioration quantitative et qualitative des ressources humaines est sans cesse croissante. Par ailleurs, outre le changement des responsables à la tête de l'action, l'on note le changement de l'action 06 de l'exercice précédent, avec un indicateur ne permettant pas d'apprécier efficacement l'atteinte de l'objectif de l'action.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'opérationnalisation du SIGIPES; - l'évaluation des ressources humaines du MINAS en vue de la mise à jour du fichier des personnels ; - le renforcement des capacités du personnel du MINAS sur la liquidation des droits et le traitement des actes de solde								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats auxquels nous sommes parvenus dans le cadre de la mise en œuvre de cette action sont fonction d'une allocation des ressources selon les prévisions budgétaires. Lesdites ressources ont été orientées vers le renforcement des capacités des personnels, la mise à jour du fichier des personnels et l'opérationnalisation du SIGIPES.								
Perspectives 2015	L'action va se poursuivre avec un accent sur l'opérationnalisation de l'Institut National du Travail Social (INTS). Par ailleurs, la redéfinition de l'indicateur s'avère capitale pour une appréciation correcte relative à l'atteinte de l'objectif de l'action.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique d'atteindre les objectifs du DSCE en ce qui concerne le sous-secteur « Affaires Sociales », le Ministère des Affaires Sociales s'est fixé comme objectif stratégique de « promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables ».

A cet égard et en fonction des missions qui lui étaient assignées conformément au décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministère des Affaires Sociales a développé trois programmes déclinés successivement en actions, activités et tâches. Il s'agit notamment de la Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux ; la Solidarité nationale et justice Sociale ; la Gestion et gouvernance sociales.

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun des programmes.

1- Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux

Les actions menées en matière de Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux ont notamment porté sur :

- l'organisation d'une campagne pilote de sensibilisation sur les fléaux sociaux émergents, ainsi que d'un atelier national de sensibilisation et de renforcement des capacités des leaders communautaires sur la lutte contre les fléaux sociaux ;
- l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur la prévention du handicap et des pathologies liées au vieillissement ;
- la mise en place du « Fichier de compétences des Seniors », plateforme Web pour l'enregistrement en ligne et la valorisation des compétences des personnes âgées et des retraités.
- l'impression et la vulgarisation du document relatif aux « Standards opératoires et système national de référencement en matière de prévention et de lutte contre les fléaux sociaux émergents » ;
- la sécurisation du Placement administratif familial provisoire des enfants à travers l'impression en français et en anglais, ainsi que la vulgarisation du Manuel de procédures de la Chaîne d'adoption des enfants au Cameroun ;
- le renforcement et la modernisation du plateau technique du CNRPH de Yaoundé à travers la mise à disposition de 300 000 000 FCFA au titre du BIP 2014 ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet de construction de la « Maison des Ages » de Yaoundé. la poursuite de la construction du Centre Multifonctionnel pour personnes handicapées de Bepanda (Douala), en partenariat avec la Communauté Urbaine de Douala et l'Association Douala Dream ;
- la réactivation du projet de construction et d'équipement du CRPH de Maroua par la signature, le 23 juin 2014, avec le Partenaire de l'Association Italienne d'Assistance Spastique

(AIAS) d'Afragola, d'un Avenant à l'Accord de Partenariat ;

- la visite de 04 chantiers par Madame le Ministre des Affaires sociales dont trois (03) à Yaoundé (Centre National des Urgences, Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales ; Ecole Nationale Supérieure Polytechnique et un (01) à Maroua (Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées), dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Lettre-Circulaire conjointe MINMAP/MINTP/ MINHDU/MINAS du 16 juillet 2013 relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à l'environnement bâti.

Au demeurant, il convient de préciser que l'amélioration des conditions de vie des Personnes Socialement Vulnérables passe inéluctablement par leur éducation et leur sensibilisation par rapport aux différents problèmes sociaux émergents, ainsi que la détermination de mécanismes appropriés de prise en charge. L'atteinte du résultat de ce programme constitue une avancée déterminante vers l'atteinte du résultat fixé par le Ministère.

2- Solidarité nationale et justice Sociale

A travers ce programme, 258 Enfants De la Rue (EDR) ont été identifiés et 108 familles desdits Enfants retrouvées sur les 258 recherchées. 74 EDR retirés des rues ont été remis en famille.

Par ailleurs, 30 126 Personnes Socialement Vulnérables (PSV) ont été socialement et/ou économiquement insérés/réinsérés, soit un taux de progression largement satisfaisant vers la valeur-cible initialement fixée à 16 000.

D'où la résolution de porter cette dernière 183 000 en 2015 et à 505 500 à l'horizon 2018.

Néanmoins, compte tenu de l'insuffisance des ressources budgétaires en rapport avec la demande de solidarité nationale en faveur des PSV qui est estimée à environ 20 milliards de Francs CFA par an, et en attendant l'aboutissement attendu du projet de création du Fonds de Solidarité Nationale, il est nécessaire de diversifier les stratégies de partenariat en vue de mobiliser des ressources additionnelles permettant d'atteindre la performance escomptée du Programme.

Par ailleurs, il a été noté les transferts des compétences aux communes en matière d'attribution des aides et secours aux indigents et nécessiteux et de la réinsertion sociale. Lesdits transferts ont été accompagnés des ressources y relatives.

Afin de pérenniser cette action, il est nécessaire d'envisager la mise en place d'un système d'assistance publique locale dont le financement sera prioritairement inscrit dans le Plans de Développement Communaux et pris en charge par les Collectivités Territoriales Décentralisées.

1- 3- Gestion et gouvernance sociales

Les principaux résultats enregistrés dans cette rubrique sont les suivants : 80 Institutions d'Encadrement des Enfants en Détresse ont signées la Charte IRR-MINAS. La réalisation des

Contrôle et vérification de la gestion des recettes propres générées par le Centre d'Accueil et d'Observation CAO/CEREMB et le Home Ateliers de Douala au cours de l'année budgétaire 2013.

Par ailleurs, l'immeuble abritant les services centraux du département ministériel et la Délégation Départementale des Affaires Sociales du Fako ont été réhabilités. Certains équipements destinés aux services centraux (mobilier de bureau et matériel informatique) ont été acquis. Dans la même veine, toutes les Délégations Régionales des Affaires Sociales ont bénéficié d'une dotation en matériel informatique. Certains personnels ont été formés à l'ENAM sur les modules suivants : audit et inspection de service ; gestion de la documentation et des archives ; imprégnation aux fonctions de services publics et aux techniques administratives ; travail en cabinet ; technique et pratique de la rédaction administrative ; DSCE, CDMT et budget des programmes. Par ailleurs, le Manuel de Procédures Administratives du MINAS a été élaboré. La connexion internet par fibre optique a été mise en place dans les services centraux du département. La mise en œuvre des accords et conventions avec certains partenaires (Fondation Chantal BIYA, PNDP, PACA, SOS Villages d'Enfant, l'UNICEF, etc) se sont poursuivis.

3.2. LEÇONS APPRISES

- L'appropriation et la compréhension par tous les intervenants des mécanismes et outils du budget programme constituent un atout indéniable dans l'opérationnalisation effective des actions menées dans le cadre du programme ;
- La qualité des indicateurs et leur adaptation au contexte et au secteur concerné rejaillissent sur le niveau et la qualité des résultats ;
- L'importance d'une meilleure formulation des indicateurs pour mieux renseigner sur les performances réalisées. Un mauvais choix d'indicateur oblige à s'écarter de la réalité exprimée par les activités menées au sein d'une action précise. D'où la nécessité d'un accompagnement dans la formulation des indicateurs ;
- La mise en place d'un système d'informations performant afin d'avoir des données permettant de renseigner les indicateurs.
- La prise en compte des informations inhérentes à la mise en œuvre des programmes par les structures sous tutelle du département ministériel en vue d'un meilleur renseignement des indicateurs de performance des programmes et/ou d'actions.

3.3. PERSPECTIVES 2015

Dans le but d'améliorer les performances du MINAS, quelques considérations méritent d'être relevées, notamment :

- La poursuite du renforcement des capacités des acteurs et intervenants ;
- La clarification des rôles des différents acteurs intervenant dans la chaîne d'exécution du

programme ;

- La reformulation des objectifs et indicateurs, le cas échéant ;
- La mise en place d'un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- La remontée systématique des données administratives par les responsables des services déconcentrés suivant une périodicité donnée;
- la capitalisation des actions/résultats et le captage des ressources en provenance des différentes conventions de partenariat ;
- la mise en place d'un système de collecte et de centralisation de données des actions de solidarité menées au profit des Personnes Socialement Vulnérables en vue de la capitalisation et la mutualisation des ressources ;
- la poursuite de la formation des personnels sur des modules divers relatifs aux missions du département ministériel ;
- l'intensification des missions d'audit au niveau des institutions spécialisées, des structures déconcentrées et dans les services centraux./-